



N/Réf : 17/09/SG/2019

★ Mobiliser pour Construire ★

ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE
Chadian Action for Unity and Socialism / Popular and Ecological Revolutionary Party
(ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com actus-prpe@club-internet.fr

Tchad : La justice française ferait preuve de dignité en acquittant le journaliste tchadien Makaila Nguebla, face à la demande réitérée de la dictature du clan présidentiel du dictateur Idriss Déby.

Déclaration de l'ACTUS/prpe relative à la convocation par tribunal de grande instance de Paris du journaliste Makaila Nguebla, suite à plainte de M.Abbas Tolli du clan présidentiel du dictateur Idriss Déby contre le journaliste Makaila Nguebla pour « diffamation ».

Notre Parti, ACTUS/prpe a appris avec stupéfaction et indignation la convocation du journaliste et blogueur tchadien Makaila Nguebla ce 17 septembre 2019 par la justice française à Paris.

Le crime de lèse majesté commis par ce dernier fait suite à un article publié le 10 novembre 2017 sur son blog qui révèle le favoritisme institutionnalisé par le régime, et dont l'un des auteurs est Monsieur Abbas Tolli, neveu du dictateur Général Président Idriss Déby.

M.Abbas Tolli, actuel Gouverneur de la Banque des états de l'Afrique centrale, à l'instar du despote tchadien Idriss Déby et tous autres membres du clan présidentiel, a placé des personnes à des postes à responsabilité lorsqu'il était successivement, ministre des Finances, directeur des Douanes, directeur de cabinet à la présidence et d'autres postes à responsabilités. Cette abjecte pratique récurrente au Tchad a toujours été dénoncée avec véhémence par l'ensemble de la presse indépendante et militante tchadienne : Blog Makaila, Tchadanthropus, Tchad Actuel, Tchadpages, Zoom Tchad, Abba garde, Le Temps, N'Djaména Hebdo, Notre temps, Le Haut parleur, La Voix, Iyina...

Torturé moralement par cette révélation de népotisme ordinaire, qui de surcroît fait partie de la culture du clan présidentiel depuis près de 30 ans du règne dictatorial de son oncle, M.Abbas Tolli est animé d'une rancœur tenace à toute épreuve. En effet, depuis la publication de cet article le 10 novembre 2017, le cabinet parisien d'avocats de ce « prince tchadien » a porté plainte devant la justice française contre le site du journaliste et blogueur Makaila NGuebla pour « propos diffamatoires ». Un véritable acharnement judiciaire est enclenché contre cet homme de la presse qui ne fait qu'exercer son métier, celui d'informer et de dénoncer les injustices et autres violations des droits de l'Homme au Tchad. En effet, le journaliste a été convoqué en novembre 2018 par la préfecture de police de Paris, le 3 juin 2019 et le 8 août 2019 par le tribunal de grande instance de Paris. Dénoncé le népotisme récurrent dans le pays du dictateur Idriss Déby mérite un tel branle bas de combat judiciaire ? Le journaliste Makaila aurait commis un acte terroriste au Tchad et en France ?

Cette persécution judiciaire du journaliste Makaila de surcroît réfugié politique en France depuis 2013, est incohérente dans un pays démocratique qui est à l'origine de la pertinente déclaration universelle des Droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Cette dernière a servi de base à la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 adoptée par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et ratifiée par tous les états membres dont la France et le Tchad. De plus, il est de notoriété publique, que le dictateur tchadien, le Général, président Idriss Déby au pouvoir depuis près de 30 ans et son clan violent allègrement et en toute impunité les droits de l'homme.

Tous les rapports annuels des organisations de défense des droits de l'Homme (Amnesty international, HWR, FIDH, LTDH, CTDDH,...) attestent ces crimes contre l'humanité dont le peuple tchadien est victime.



Museler la presse critique tchadienne, la voix du peuple supplicié, tel est l'objectif du dictateur tchadien et son clan afin de perpétuer leur pouvoir tyrannique et leur prédation des ressources du pays. A cet effet, le dernier rapport de l'ONG SWISSAID de juin 2017, intitulé « **TCHAD S.A : un clan familial corrompu, les milliards de Glencore et la responsabilité de la Suisse** » confirme le népotisme, les malversations et la corruption en particulier dans le secteur pétrolier. L'ONG n'est pas allée de main morte pour critiquer les liens entre la famille Déby et les grandes sociétés intervenant dans le secteur notamment Glencore : « **En 26 ans de pouvoir, Idriss Déby Itno, le président du Tchad a transformé son pays en SA familiale corrompue. Son régime agit de façon de plus en plus répressive, des proches et des membres de la famille du président et de son épouse contrôlent de larges pans du secteur pétrolier. L'araignée au centre de cette toile de népotisme et de racket est la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT), le partenaire essentiel de Glencore au Tchad** ».

D'après l'étude qui rapporte certaines estimations, **le président Déby devrait actuellement disposer d'une fortune de 50 à 100 millions d'euros** sans compter la fortune amassée par son clan à travers plusieurs membres occupant des postes stratégiques au sein d'entreprises et d'administrations publiques mais aussi des réseaux qui s'étendent aux secteurs stratégiques de l'économie du pays »

Le népotisme est une doctrine institutionnalisée par le régime. Elle est appliquée dans tous les secteurs de l'administration. À titre d'exemples, il serait judicieux de rappeler deux cas parmi une liste non exhaustive :

- 1- le cas du concours d'entrée à l'ENAM au titre de l'année 2014 : Selon une liste publiée à l'origine par le journal « Abba Garde » et qui a circulé sur le Net, la deuxième épouse de l'ex Ministre des Affaires Étrangères, Moussa Faki et actuel Président de la Commission de l'Union Africaine, Khadidja Koubra Mahamat Ahmat a été reçue au concours de l'ENAM avec un faux diplôme de Baccalauréat. Le Ministre Secrétaire général du gouvernement, M. Abdoulaye Sabre Fadoul a aussi été accusé en tant que président du conseil d'administration de l'ENAM d'avoir favorisé ses proches et son collègue des Infrastructures, des Transports et de l'Aviation Civile, M. Adoum Younousmi aurait aussi eu droit à son quota pour faire passer ses proches. Les auteurs du rapport transmis aux autorités mentionnent que plus de **60% des personnes déclarées admises n'avaient pas la moyenne de 9/20. Pire : un candidat ayant totalisé moins de 2/20 a été déclaré admis alors qu'un autre ayant plus de 15/20 n'a même pas son nom.** [Sources : Abba Garde, Tchad Convergence, RFI 10 Novembre 2014]
- 2- Les tableaux A et B ci-dessous la liste partielle nominative des membres du clan présidentiel ayant bénéficié du népotisme.

Tableau A : Monopolisation de l'État tchadien par la Famille Idriss Déby

Numéro	Noms & Prénoms	Lien Familial	Postes Occupés
1	Général IDRISSE DEBY ITNO	Patriarche	Président, Sultan, Ministre Défense, Général d'armée...
2	HINDA DEBY ITNO	Epouse	Secrétaire Particulière / PR
3	DAOUSSA DEBY ITNO	Grand-frère	Ministre, PDG / SNER
4	Général SALEH DEBY ITNO	Petit-frère	DG / Douanes
5	Général OUMAR DEBY ITNO	Petit-frère	DG/Reserve Stratégique
6	Colonel ZAKARIA IDRISSE DEBY	Fils	Dircab / PR, PDG Sonasut
7	DAOUSSA IDRISSE DEBY	Fils	DG/Grands Travaux présidentiels



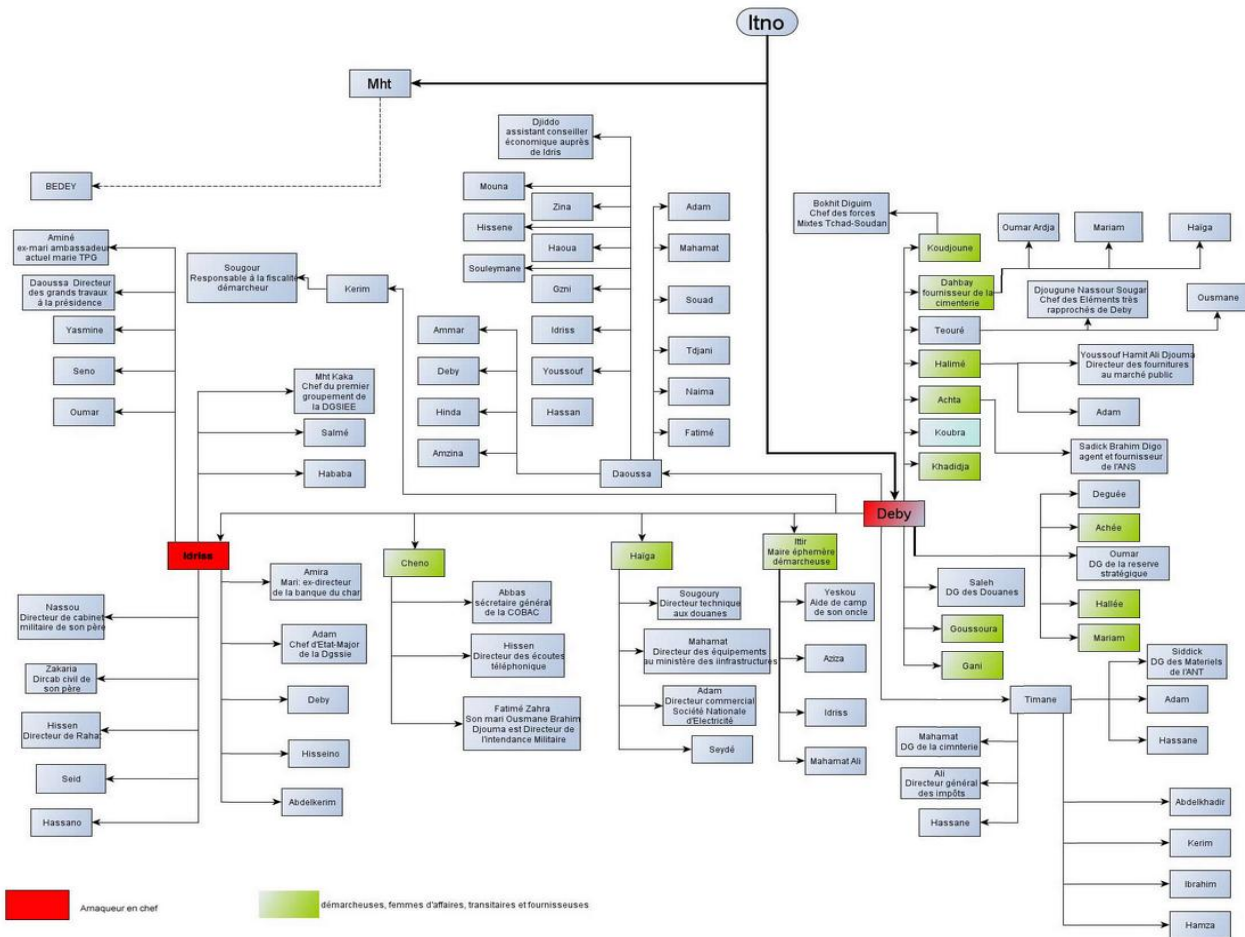
8	Colonel ADAM IDRIS DEBY	Fils	Cem / DGSSIE
9	Général MAHAMAT IDRIS DEBY	Fils	Commandant Groupement N°1/DGSSIE
10	AHMAT KAZALY ACYL	Grand frère de Hinda	Ministre
11	MAHAMAT TIMAN DEBY	Neveu	DG / Cimenterie Baoré
12	AMIRA IDRIS DEBY	Fille	DG / Protocole PR
13	MAHAMAT ZENE HISSEINE BOURMA	Beau fils	Trésorier Payeur Général (TPG)
14	HAOUA DAOUSSA DEBY	Nièce	DG / Raffinerie de N'Djamena
15	Colonel SIDDIK TIMAN DEBY	Neveu	Directeur / Matériel Armée
16	Colonel YESKO ITIR DEBY	Neveu	Aide de camp / PR
17	Colonel KHOUDER MAHAMAT ACYL	Petit frère Hinda	Aide de camp / PR
18	ABDERAHIM MAHAMAT ACYL	Petit frère Hinda	DAAF / Projets présidentiels
19	ACYL MAHAMAT ACYL	Frère de Hinda	DG / OTRT
20	MAHAMAT ACYL	Père de Hinda	Ambassadeur en Cote d'Ivoire
21	HADJE MARIELLE GUILLAUME DEBOS	Mère de Hinda	Caissière à la CNPS
22	FATIME HARAM ACYL	Sœur de Hinda	Commissaire à l'UA
23	MAMI MAHAMAT ACYL	Sœur de Hinda	Directrice à la présidence
24	ABDELKERIM CHARFADINE	Neveu	DAAF / PR et chef de canton NYL
25	HISSEIN IDRIS DEBY	Fils	DG / Aéroport
26	MAHAMAT HAIGA DEBY	Neveu	DAAF / SHT
27	MAHAMAT HALIME DEBY	Neveu	DAAF / Cimenterie
28	Général ABBAS CHENO DEBY	Neveu	SG / BEAC



29	Général HISSEIN CHENO DEBY	Neveu	Directeur / Ecoute / ANS
30	HADJE ITIR DEBY	Petite sœur	Conseillère / Mairie et présidente des femmes MPS
31	OUSMANE HISSEINE BOURMA	Mari de la sœur de Hinda et grand frère du TPG	Entrepreneur, gérant des Sociétés et Sultan

Source : Tchadanthrop 29.08.2014

Tableau B : Les Arnaqueurs de la République du Tchad



Source : TchadActuel <http://www.tchadactuel.com/arnaqueur/index.html>

Le népotisme du clan présidentiel est incontestablement à l'origine de la promotion de la médiocratie, de la corruption et du chômage des jeunes cadres compétents. La dévalorisation des compétences par la mise à l'écart de la matière grise indispensable au développement du pays, est avec la prédation des ressources du pays par le clan présidentiel la principale cause du classement du Tchad par le PNUD : **Le pays occupe le peloton de tête des 10 pays les plus pauvres au monde avec un Indice de Développement Humain (IDH 2018) de 0.404 et occupe ainsi le 186^{ème} rang sur 188 pays, l'espérance de vie et le taux d'alphabétisation sont respectivement 52,2 ans et 37,7 % et enfin le pays est cité parmi les plus corrompus au monde 165^{ème} place sur 174 pays.**



Au demeurant, rappelons que le tyran Général président Idriss Déby a nommé Directeur Général des Douanes du Tchad , l'un de ses petits frères M.Salaye Déby, qui selon la presse tchadienne n'aurait pas son Baccalauréat, alors que de nombreux jeunes tchadiens non membres du clan présidentiel sont diplômés des grandes écoles et universités nationales et étrangères dans les domaines des finances, économie, douanes, impôts, trésors...Un véritable apartheid est mis en place pour le recrutement dans la fonction publique.

M.Salaye Déby a détourné 136 milliards de FCFA sans que la justice qui dans un état de droit et démocratique sanctionnerait lourdement ce gravissime délit financier. Le népotisme du clan présidentiel c'est aussi une impunité garantie à vie pour les membres. [Source: Haut parleur N°13 du 30 septembre au 15 octobre 2015]

Notre Parti, ACTUS/prpe constate avec amertume qu'une déferlante répression des patriotes résistants, n'épargne guère les opposants exilés politiques tchadiens dans le monde, voire paradoxalement certains qui résident en France, patrie des Droits de l'Homme. Après la vague d'arrestation en juin 2019 d'opposants tchadiens (Général Mahamat Nouri Allatchi, Dr Abakar Tollimi et Abderamane Abdelkerim) à Paris, c'est au tour de notre Camarade et journaliste Makaila Nguebla d'être convoqué ce jour 17.09.2019 au Tribunal de Paris pour « diffamation »

L'Action Tchadienne pour l'Unité et le Socialisme / Parti Révolutionnaire Populaire et Ecologique (ACTUS/prpe) :

- 1- réitère notre solidarité militante et soutien indéfectible au journaliste Makaila Nguebla face à la persécution judiciaire dont il est victime.
- 2- condamne fermement l'acharnement insensé du membre du clan présidentiel, M.Abbas Toli dont l'obsession est de faire condamner le Journaliste Makaila Nguebla, malgré les retraits concomitants de l'article incriminé et du droit de réponse du «prince».
- 3- ose espérer que la justice française ne fera pas l'apologie du clan présidentiel du dictateur Idriss Déby, bourreau du peuple tchadien, par la moindre condamnation du journaliste qui ne fait que son travail, d'informer l'opinion nationale et internationale des affres de la dictature.
- 4- souhaite vivement que la justice française soit aux côtés du peuple tchadien martyrisé, humilié, assassiné en acquittant purement et simplement le journaliste tchadien dont la dictature tchadienne voudrait voir condamner pour servir d'exemple à la presse critique tchadienne, défenseur de la liberté d'expression et de la construction de la démocratie au Tchad.
- 5- lançons un appel solennel à toutes les organisations de défense des droits de l'homme, et Associations de presse d'interpeller les autorités politiques françaises sur les violations gravissimes et impunies des droits de l'homme au Tchad par le régime dictatorial du Général Idriss Déby depuis près de 30 ans.

Le 17 Septembre 2019

**Le Secrétaire Général d'ACTUS/prpe
Dr LEY-NGARIGAL Djimadoum**

